

## **Centres-villes : le gouvernement va allouer 5 milliards d'euros supplémentaires**

Cette enveloppe, débloquée entre 2022 et 2026, permettra de « financer des projets de rénovation dans 234 villes moyennes », d'ici à 2026 pour « redynamiser » les centres-villes de 234 villes moyennes en y finançant notamment des projets de transition écologique.

*Pour continuer à adapter au changement climatique et redynamiser nos communes, le président de la République a voulu que nous repartions avec une enveloppe similaire d'a minima 5 milliards d'euros. Elle sera débloquée en quatre ans, entre 2022 et 2026, et permettra de financer des projets de rénovation dans 234 villes moyennes.*

Cette enveloppe constituera le deuxième volet du plan « *Action cœur de ville* » qui s'était traduit, pendant le premier quinquennat Macron, par la mobilisation de cinq milliards d'euros pour revitaliser les centres de 222 communes comptant entre 20.000 et 100.000 habitants.

Les villes de Chalon s/Saône, Mâcon, Autun, Montceau-les-Mines ou encore le Creusot avaient notamment été retenues.

Selon la ministre, ce premier volet a permis de financer « *6500 actions* » dans ces communes avec l'objectif de ramener habitants et commerces dans les cœurs de ville désertés.

Ces cinq milliards supplémentaires devront permettre de mener à leur terme des programmes « *pas encore aboutis* » mais aussi de lancer des projets de transition écologique, notamment en permettant aux communes de « *verdir leurs centres-villes* » et lutter contre les « *îlots de chaleur* » (*travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics et les écoles notamment, embellissement des entrées de ville, ...*)

Récemment, le Sénat avait évalué le programme « *Action cœur de ville* » en faisant part du retour positif des maires interrogés, tout en pointant certaines limites tenant notamment à « *des objectifs locaux pas toujours bien précis* ».